

Règlement École de Foot 'U9-U11'

2019-2020

Aux licenciés :

- Merci de respecter les horaires des entraînements de votre catégorie qui ne tiennent pas compte du temps de préparation personnel (mise en tenue, douche...),
- Se rendre aux vestiaires et non sur les terrains avant le début de chaque entraînement,
- Les douches sont obligatoires après les entraînements et les matchs du samedi (possibilité de porter un caleçon),
- Rdv obligatoire aux stades Municipal ou Ph. Porcher pour les matchs du samedi. (cf Convocation sur le site du club)
- Rdv obligatoire en tenue USL (survêtement + basket) pour les matchs du samedi
- Tenue obligatoire pour les matchs :
 - Chaussettes bleues (fournies par le club (via intersport))
 - Short bleu (cf boutique du club ou achat personnel)
 - Maillot bleu (fourni par le club à chaque match)



Aux parents :

- Participation au covoiturage pour les déplacements du samedi
- Participation à la tenue du bar lors des matchs à domicile
- Les convocations pour les matchs du samedi seront disponibles au plus tard le jeudi soir de la même semaine sur le site du club,
- Les coordonnées de l'éducateur responsable de votre enfant le samedi seront disponibles sur le site du club,
- Merci de prévenir le responsable de la catégorie de votre enfant en cas d'absence (le plus tôt possible pour faciliter l'organisation)
- Un turn over sera réalisé pour les convocations aux matchs du samedi afin que tous les joueurs puissent participer au même nombre de rencontres dans la saison. (Prise en compte également de l'assiduité aux entraînements, au comportement sur et en dehors du terrain)

En cas de non respect de ce règlement, le club se réserve le droit de ne pas convoquer votre enfant aux matchs du samedi.

<https://www.sainte-luce-foot.com/>

<https://www.facebook.com/USLFootball/>